

Discours des Orientations budgétaires

Assemblée départementale du 6 novembre 2017

Chers collègues,

Il serait indécent de commencer mes propos sans avoir une pensée très émue pour les proches d'Alexia DAVAL, morte dans des circonstances tragiques qui nous rappellent l'extrême fragilité du fil de la vie.

Je n'oublie pas non plus les victimes de cette terrible fusillade hier aux Etats-Unis ni celle de l'attentat de New-York la semaine passée.

Je souhaiterais par ces mots, au regard de ces tragédies et de l'immense douleur de toutes ces familles que nous puissions par une minute de silence leur apporter tout notre soutien.

Merci à vous toutes et tous

Il n'est donc pas aisé de reprendre la parole et de vous exposer les rapports qui animeront cette séance de l'assemblée départementale.

Après deux années de transformation, nos efforts ont porté leurs fruits. Nous n'avons pas craint de réformer et de nous réformer.

C@P 25 a posé le cadre de nos politiques jusqu'à 2025 et nous entrons aujourd'hui dans cette seconde partie de mandat dédiée à l'amélioration continue de nos politiques.

C'est une ambition forte.

Je sais la tradition de notre département à innover, à anticiper les enjeux.

Nous sommes un territoire de défis et d'excellence.

Le Conseil départemental ne fait pas exception, au contraire. Prenez nos orientations budgétaires, tout y montre une attention aux usagers, un sérieux sur les questions budgétaires et une stratégie à long terme.

Je suis fière de ce travail collectif.

Vous avez sous les yeux des documents d'une qualité remarquable. Je ne parle pas seulement des OB.

C'était mon engagement rappelez-vous : simplifier l'organisation et la rédaction des rapports ; identifier les enjeux par politique, rapprocher l'administration de ses usagers.

Ce travail important, nous pouvons aujourd'hui en apprécier les fruits par :

- La qualité du travail dans nos 4 commissions correspondant aux blocs de compétence C@P 25.
- La qualité du suivi de nos politiques en s'appuyant sur notre programmation pluri annuelle.

Mais aussi de façon plus ciblée par :

- Le rapport égalité femmes-hommes
- Et le rapport consacré au développement durable

Des sujets d'une grande actualité, avec des attentes nombreuses et qui touchent toute la population.

Je ne veux pas d'un Département passif devant ces grands sujets de société.

Je veux un Département courageux, y compris pour interroger ses politiques comme nous le faisons. Sans filtre, sans calculs politiques.

Le danger, pour chacun de nous, c'est de tout tenir pour acquis. Comme si nous pouvions nous résigner à faire aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui.

Le courage justement consiste à savoir rester pragmatique, à l'écoute des besoins et des enjeux.

Nos orientations budgétaires en font la démonstration. En politique comme à la voile, il faut savoir border pour prendre le vent et aller de l'avant.

Notre bateau, c'est le Département.

Notre voile, c'est C@P 25 étant étendu que le vent favorise celui qui sait où il va.

Atteindre le port malgré vents et marées, tel est notre objectif et l'avenir de notre département.

Touchés on nous donnait coulés, c'était bien mal nous connaître, nous avons une constitution robuste et pleine de vie.

« Les espèces qui survivent ne sont pas celles qui sont les plus fortes ou les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements ».

Je ne viens pas de vous citer la loi NOTRe ou ses décrets d'application mais Charles Darwin sur l'évolution des espèces.

Et je ne tiens pas tout comme vous à voir le Département du Doubs figurer un jour aux côtés des magnifiques reproductions du Dinoozo !

Dans un monde en perpétuelle mutation, les Collectivités Territoriales sont au centre de tous les combats budgétaires depuis de nombreuses années.

Qu'observons-nous depuis cet été ?

Des prises de position paradoxales entre :

- D'un côté la volonté d'instaurer une approche partenariale prenant en considération les besoins des collectivités.
- Et de l'autre côté, une recentralisation contraire à la libre administration. Citons ainsi la volonté de mise sous tutelle des collectivités à travers l'obligation d'études d'impact pour les projets d'investissement important et surtout le projet de pacte financier inscrit en loi de finances 2018 et en loi de programmation des lois de finances 2018 à 2022.

Ce pacte introduit de nouvelles contraintes pour les collectivités tenues désormais à maintenir :

- La progression de leurs dépenses de fonctionnement en dessous d'1.2% chaque année, inflation comprise – soit une marge de manœuvre quasi nulle en 2018

- Et une capacité de désendettement sous la barre de 9 à 11 années dans le cas des Départements

Que faire alors si l'inflation, aujourd'hui à 1.1, bondissait à 2 ou 3 % ?

Comment distinguer les collectivités – comme la nôtre – déjà engagées dans une démarche d'économies ?

Faut-il comprendre les dépenses d'allocations individuelles de solidarités complètement indépendantes de notre volonté et fonction de la conjoncture ?

Ma conviction est qu'elles n'ont pas leur place dans nos dépenses de fonctionnement mais dans un volet distinct dédié aux dépenses d'intervention.

Face à ces zones d'ombres, le Gouvernement annonce tout au plus tenir compte de la rigidité des dépenses sociales et de la croissance démographique. Maigre consolation et nouveau paradoxe pour le 1^{er} ministre annonçant vouloir mettre l'accent sur la différenciation entre collectivités.

Le constat est identique sur les sujets spécifiques aux Départements.

Prenons la question sensible des mineurs non accompagnés.

A l'heure où je vous parle, cette problématique pèse pour un milliard d'euros sur le budget des Départements. Conséquence : beaucoup n'ont plus les moyens de remplir correctement leurs responsabilités vis-à-vis de leurs propres jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Et cette situation empire année après année du fait d'une politique migratoire sous responsabilité de l'Etat.

Très attendu sur ce sujet, le 1^{er} ministre a annoncé 132 millions d'euros supplémentaires en réaffirmant la prise en charge par l'Etat des jeunes jusqu'à l'évaluation de leur minorité. Soit 132 millions supplémentaires sans aucune montée en compétence. Quel en sera le bénéfice pour les Départements ?

A voir...

L'ambiguïté demeure aussi sur les allocations individuelles de solidarités et tout spécialement le RSA. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau comme le rappelait ma collègue Martine VASSAL, présidente des Bouches du Rhône au Congrès de l'ADF lorsqu'elle dénonçait je cite:

« jusqu'à présent, et sous tous les gouvernements, un principe d'un cynisme absolu a été retenu : c'est l'Etat qui décide mais c'est nous qui payons ».

Une mission parlementaire travaille actuellement à modifier le fonctionnement actuel de ces allocations. La décision est attendue au projet de loi de finances 2019.

Face aux menaces de recentralisation, nous avons demandé à l'unanimité des Présidents de Département de conserver cette compétence avec un meilleur financement du reste à charge par l'Etat.

Nous sommes déterminés à obtenir satisfaction.

Plus indirectement, deux nouvelles décisions préoccupantes viennent impacter notre Département :

- Je commence par l'annonce des baisses d'APL par le Gouvernement, impactant directement les investissements des offices HLM comme Habitat 25. Cette situation provoquerait aussi la faillite des structures les plus fragiles.

Devant la levée de boucliers, un accord a été trouvé en fin de semaine dernière pour lisser cette diminution sur 3 ans.

- Je n'oublie pas la réduction drastique des crédits destinés aux agences de l'eau. Cette décision devrait déjà se faire sentir dans le Doubs en 2018.

Il y a une grande inquiétude des élus locaux sur ce sujet

J'ai sollicité fortement Monsieur le Préfet sur la mise en place immédiate de 2 groupes de travail liés aux problématiques principales de notre département :

- Eau et assainissement d'une part
- Agriculture, forêt d'autre part

Sur tous ces sujets, nous devons rester extrêmement mobilisés.

Après les promesses de pragmatisme et de véritable pacte de confiance en Conférence nationale des territoires, nous attendons désormais de vrais engagements.

Plus précisément, nous avons besoin d'un cadre clair avec l'Etat et de mesures de bon sens :

- Lever ces ambiguïtés pour réaffirmer le principe de subsidiarité inscrit à l'article 72 de la Constitution

- Offrir aux collectivités une stabilité qui permette d'agir au-delà de 2018
- Favoriser une approche équitable sur les territoires.

Je prends ici ma casquette de Présidente de la commission aménagement des territoires à l'ADF. Nous ne pouvons pas avoir une France à 2 vitesses, celle des métropoles et celle des « provinces ».

A nous d'assurer une fonction de médiation et d'équilibre.

A nous de faire la courroie de transmission et d'échanges entre l'Etat et les territoires.

Je compte d'ailleurs sur notre collègue Député Frédéric Barbier pour faire remonter nos préoccupations et appuyer nos demandes.

- Enfin, il faut limiter le poids des normes sur les Départements. Un poids toujours sous-estimé et qui pèse chaque année lourdement sur nos dépenses.

Ce cadre clair auquel nous aspirons avec l'Etat, nous l'avons posé pour chacune de nos politiques dans notre projet départemental.

Nous tiendrons ce cap.

La transformation en profondeur du fonctionnement départemental montre notre détermination à tenir tous nos engagements.

Notre ambition pour ce département est à ce prix.

Et quelle est cette ambition ?

Etre le 1^{er} investisseur en capital humain et territorial.
En clair, assumer pleinement toutes les solidarités confiées par le législateur.

C'est la condition de notre réussite.

Pour inscrire cette dernière dans la durée, nous avons fixé un canevas stable pour le mandat :

- Aucune augmentation de notre seul taux de fiscalité
- 320 à 350 millions d'euros investis
- Un encours de dette maintenu en dessous des 300 millions

Beaucoup de Départements ont préféré augmenter les impôts en attendant des jours meilleurs.

Ce n'est pas ce que nous avons fait.

Avec C@P 25, nous nous sommes fixés deux temps :

- Un premier consacré à retrouver les marges de manœuvre que nous avons perdues
- Un second à mobiliser et engager ces marges de manœuvre sur les enjeux d'avenir du territoire et de ses habitants

Ainsi, en 2016 et 2017, nous avons travaillé sur nos dépenses de fonctionnement et baissé nos investissements.

Ces mesures nous ont permis de reconstituer une épargne brute et diminuer notre taux et surtout notre encours de dette à 253.9 millions au 31 décembre 2017.

Cette diminution de 21 millions d'euros en 3 ans est la résultante de nos choix. Encore aujourd'hui en DM 2, nous proposons d'abaisser de 5.5 millions les prévisions d'emprunt. Il serait pourtant si simple de laisser aller la dépense, y compris en investissement.

La période 2018 à 2021 consacrée aux grandes réalisations opérationnelles viendra donner du sens à ces efforts.

Bien sûr, nous garderons sous contrôle les dépenses de fonctionnement, même en dessous des 1.2% voulus par l'Etat selon nos projections.

Surtout, nous augmenterons fortement nos investissements en nous appuyant sur le programme pluriannuel d'investissement finalisé fin 2017.

Nous serons ainsi en capacité d'atteindre le volume d'investissements promis dans C@P 25.

Vous le voyez, nous nous situons aujourd'hui au moment pivot de ce mandat entre une 1^{ère} phase de restructuration menée à bien et 2^{nde} phase de réalisations déjà préparées.

L'année 2018 devrait en plus connaître une amélioration du contexte économique nationale, même si nous revenons de loin.

Les prévisions de croissance à 1.7% peuvent nous laisser espérer une dynamique de nos recettes économiques.

A noter d'ailleurs en DM 2 la progression des DMTO comme signe de cette reprise et dont nous tenons compte dans nos prévisions pour 2018.

Il convient d'ajouter à ces prévisions une faible diminution de notre DGF en 2018 après plusieurs années extrêmement difficiles de contribution au redressement des comptes publics.

Grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement en dessous d'1.2%, nous devrions éviter à notre DGF de nouvelles baisses dans les années à venir.

Sur le plan du chômage, le bilan est plus contrasté pour les Départements. Si la conjoncture stabilise le nombre d'allocataires au RSA, leur diminution n'est pas automatique.

Néanmoins nous pouvons nous réjouir de la baisse du chômage dans notre département : -4,1% fin septembre par rapport au mois précédent soit un taux de chômage à 8,7% dans le Doubs.

C'est tout l'enjeu de nos politiques d'insertion pour améliorer l'employabilité de ces personnes par la formation, par l'accompagnement personnalisé et le travail avec les entreprises. Nous sommes dans cette démarche avec :

- La création de notre instance partenariale sur l'insertion avec une première réunion dès cette fin novembre
- Et la définition de nos objectifs stratégiques pour le renouvellement de la gestion de gestion du FSL inclusion pour la période 2018 à 2020

Avec 600 000 euros supplémentaires en DM 2, je suis consciente que le RSA ne diminuera pas de lui-même. Nous devons l'y aider très fortement.

Comme vous le voyez, nous ne devons pas relâcher la pression sur nos dépenses de fonctionnement.

Sur ce domaine, 2018 nous permettra d'aller plus loin sur 3 priorités :

- Garantir le juste droit au RSA. C'est-à-dire conduire une action forte dédiée :

- A la lutte contre les fraudes et les irrégularités, notamment grâce à notre dispositif d'amendes administratives
 - A l'amélioration de nos systèmes de gestion
 - Et à garantir l'accès au RSA aux ayant-droits par une attention particulière aux publics les plus fragilisés
- 2^{ème} priorité, réduire nos dépenses de fonctionnement en réalisant des investissements productifs.
- Enfin, nous poursuivrons un objectif de maîtrise de notre masse salariale en redéployant 30 postes en 2018 pour une économie d'1.2 million d'euros en année pleine. Cette diminution d'1.5% de nos effectifs s'inscrit dans la dynamique de C@P.org.

Vous l'aurez compris, l'heure n'est pas à l'autosatisfaction. L'heure est au travail. Nous ne sommes pas dans l'apparence mais dans les fondamentaux du Département.

Il faut de la profondeur dans nos politiques.

C'est déjà ce qu'avait compris Pablo Picasso lorsqu'il s'interrogeait

« Faut-il peindre ce qu'il y a sur un visage ? Ce qu'il y a dans un visage ou ce qui se cache derrière un visage ? ».

En peignant ce qu'on ne voyait pas, Picasso a révolutionné la peinture.

Ainsi en va-t-il aussi pour nous car 2018 n'est pas une fin.

Elle s'inscrit dans un cadre plus large, non seulement des actions inscrits au PPI, mais surtout des grands principes de C@P 25 :

- Amélioration des services aux usagers
- Territorialisation
- Mutualisation
- Innovation et créativité

Bien sûr, cela n'empêche pas le dimensionnement de nos dépenses et le questionnement de nos interventions.

Un point d'étape reprend ces deux approches dans la seconde partie de nos orientations budgétaires.

Sur les solidarités humaines, nous travaillons :

- les enjeux du vieillissement de la population
- ceux de l'enfance en danger pour sécuriser le retour de ces jeunes dans leurs familles
- l'insertion sociale et professionnelle avec un accompagnement sur-mesure
- la territorialisation de l'action sociale pour ajuster notre réponse aux problématiques de territoire.

En matière de développement humain, le Département s'engage à la fois :

- Pour la réussite éducative des collégiens dans une logique partenariale avec les établissements et le Rectorat.

A ce sujet, j'ai proposé à Monsieur le Recteur que l'on puisse faire une réunion spécifique sur la sectorisation du pays de Montbéliard avec l'ensemble des élus concernés et qu'il y ait une séance extraordinaire du CDEN dédiée.

Je vous informe à ce titre que je présiderai une réunion ce jeudi en interne au département avec les élus de la majorité et de la minorité.

- Et pour la qualité de vie sur les territoires à travers nos politiques sportives et culturelles.

Je voudrais également rappeler la préparation en 2018 du bicentenaire de la naissance de Courbet. Ce sera l'occasion d'un coup de projecteur national et international sur notre territoire.

Du côté de la dynamique territoriale, je ne reviendrai pas sur la mise en place de notre P@C. Elle est fondamentale pour accompagner les projets du bloc communal. Nous avons une place centrale sur les territoires, y compris au titre de nos politiques d'aménagement. Vous savez notre implication sur ces différents sujets.

Enfin, l'efficacité interne instaure une vraie logique d'évaluation et de suivi de nos politiques. Je vous rappelle la création de procédures de contrôle au bénéfice de toute la collectivité, de nos finances et de nos usagers.

Comme vous le voyez, nos engagements de mandat sont tous en passe d'être tenus.

Grâce à C@P 25, nous avons retrouvé une visibilité sur l'avenir. J'en veux pour preuve la clarté de nos engagements budgétaires avec un toilettage bientôt terminé des autorisations devenus sans objet – encore 26 millions d'euros en DM 2 – sans oublier le positionnement des crédits figurant au PPI.

Quant à l'encours de dette, il reste inférieur à 300 millions dans nos prévisions avec une capacité de désendettement qui plafonnera à 6.5 années tout en permettant 320 à 350 millions d'investissement sans recours à l'augmentation du taux de fiscalité.

Ce n'est pas tout.

Tout ce que nous pouvons investir pour l'avenir, nous l'investirons.

C'est le sens des efforts engagés par notre collectivité : se dégager de nouvelles disponibilités budgétaires afin d'approfondir la mise en œuvre de C@P 25.

Je vous rappelle le sens de notre logique pluriannuelle : retrouver des marges de manœuvre pour les mobiliser au service du territoire et de ses habitants.

Ainsi, non seulement nous respectons nos engagements de départ, mais nous nous efforçons de redimensionner nos interventions en fonction de nos capacités.

D'ores et déjà, j'ai donc le plaisir de vous annoncer :

- L'accélération du déploiement du Très Haut Débit sur notre territoire
- L'inscription de nouveaux crédits et actions dans notre plan de rénovation des collèges.

De nombreux sujets sont à l'étude mais je peux vous confirmer notre volonté d'insérer le collège de Villers-le-Lac au dispositif compte tenu des enjeux sur site.

- Et l'accompagnement des projets des EHPAD en écho à la loi ASV et dont les contours seront définis courant 2018 pour améliorer notre engagement aux côtés de nos anciens.

La dynamique est bien là.

Il y a un an encore, le Département était fortement balloté par les vents et décisions contraires. Il a fallu écoper et redresser la barre. Nous l'avons fait.

Aujourd'hui, nous sommes en capacité de tenir le cap pour 2025, y compris si nous rencontrons de nouvelles difficultés.

Nous nous sommes aguerris dans ces moments périlleux pour nos finances et pour nos politiques.

Qu'avons-nous appris ?

Qu'il ne faut pas craindre le changement mais être acteur comme nous l'avons été.

Regardons droit devant nous, nous appuyant sur le sérieux de nos prévisions pluriannuelles et sur l'ambition de notre projet pour le territoire.

Je vous donne rendez-vous dès maintenant pour ce débat d'orientations budgétaires et surtout lors de la session budgétaire de décembre.

Je vous remercie de votre attention.